

ATTENTION ROUTE SUBMERSIBLE
HORAIRES DE PASSAGE A L'ILE CALLOT PAR LA ROUTE
JANVIER 2023

JOUR	DATE	Passage		Passage		Passage
dimanche	1	06h03---09h06	et de	18h28---21h48		
lundi	2	07h08---10h16	et de	19h30---22h53		
mardi	3	08h01---11h27	et de	20h20---23h55		
mercredi	4	08h45---12h29	et de	21h03---24h00		
jeudi	5	00h00---00h49	et de	09h23---13h21	et de	21h40---24h00
vendredi	6	00h00---01h36	et de	09h58---14h07	et de	22h16---24h00
samedi	7	00h00---02h18	et de	10h32---14h47	et de	22h50---24h00
dimanche	8	00h00---02h55	et de	11h05---15h24	et de	23h23---24h00
lundi	9	00h00---03h30	et de	11h38---15h57	et de	23h57---24h00
mardi	10	00h00---04h03	et de	12h12---16h30		
mercredi	11	00h31---04h34	et de	12h47---17h00		
jeudi	12	01h08---05h04	et de	13h25---17h30		
vendredi	13	01h49---05h34	et de	14h08---18h00		
samedi	14	02h37---06h06	et de	14h59---18h34		
dimanche	15	03h36---06h41	et de	16h01---19h15		
lundi	16	04h46---07h29	et de	17h14---20h13		
mardi	17	06h00---08h41	et de	18h26---21h34		
mercredi	18	07h01---10h15	et de	19h26---23h02		
jeudi	19	07h52---11h44	et de	20h18---24h00		
vendredi	20	00h00---00h20	et de	08h40---13h00	et de	21h07---24h00
samedi	21	00h00---01h27	et de	09h27---14h06	et de	21h56---24h00
dimanche	22	00h00---02h27	et de	10h14---15h04	et de	22h43---24h00
lundi	23	00h00---03h21	et de	11h02---15h57	et de	23h31---24h00
mardi	24	00h00---04h11	et de	11h51---16h45		
mercredi	25	00h18---04h57	et de	12h39---17h29		
jeudi	26	01h06---05h39	et de	13h29---18h08		
vendredi	27	01h55---06h16	et de	14h20---18h43		
samedi	28	02h48---06h49	et de	15h17---19h13		
dimanche	29	03h53---07h21	et de	16h28---19h42		
lundi	30	05h18---07h54	et de	18h02---20h17		
mardi	31	07h03---08h45	et de	19h39---21h22		

Reproduction des prédictions de marées du Shom - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 9PL.

La force du vent ainsi que la pression atmosphérique engendrent des variations d'horaires.

Assurez-vous un temps de sécurité pour passer. Pour le retour prévoyez d'être à l'entrée de la route submersible 30 minutes avant l'heure limite de passage afin de rejoindre le port.

Chacun emprunte la route submersible sous sa propre responsabilité,

Ne pas s'engager si l'eau arrive sur la route.